

Ligne directe : (514) 847-4492
edunberry@ogilvyrenault.com

EXPÉDIÉ PAR COURRIEL
SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 17 septembre 2010

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses Tarifs et Conditions
des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009**
Votre dossier : R-3669-2008, phase 2
Notre dossier : 00378415-0229

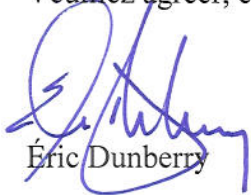
Chère Me Dubois,

Conformément à la décision D-2010-120 et au calendrier qui y est établi par la Régie, nous vous communiquons, sur support électronique, les réponses révisées du Transporteur à toutes les demandes de renseignements autorisées par la Régie dans cette décision, à l'exception de la documentation visée par la demande 27.2 de EBMI.

En effet, le Transporteur n'est pas en mesure de répondre dans le délai prescrit à cette demande de renseignements, telle que formulée, et de confectionner un document selon le format requis. Cette demande vise un volume considérable de données dont la collecte et le traitement soulèvent d'importantes difficultés plus amplement explicitées au document ci-joint. Le Transporteur continue présentement son évaluation de l'ampleur des travaux et de la disponibilité des données visées et tiendra évidemment la Régie et les intervenants informés de la situation dans les meilleurs délais.

Copies de la présente et du document joint sont communiquées aux intervenants. Des copies sur support papier suivront également sous peu.

Veillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Dunberry

ED/jg

p. j.

c. c. Me F. Jean Morel – Hydro-Québec TransÉnergie
Intervenants – R-3669-2008, phase 2
Mes Marie-Christine Hivon et Catherine Martel, Ogilvy Renault